



OFFICE DU THE DU BURUNDI

N.Réf. :

V.Réf. :

Objet:

Bujumbura, le

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°DNCMP/525./F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE LIGNE
COMPLETE DE COUPE ROTORVANE+CTC AYANT UNE CAPACITE
DE 2000KGS DE F.F AU COMPLEXE THEICOLE D'IJENDA**

AAOI N° : DNCMP/525./F/2025-2026

Objet :

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une ligne complète de coupe Rotorvane+CTC d'une capacité de 2000 kgs de feuilles flétries par heure au complexe théicole d'Ijenda.

Financement du marché :

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2025-2026.

Spécifications du marché :

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert international tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. La ligne complète Rotorvane+CTC est à fournir, installer et mettre en service au complexe théicole d'Ijenda dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires, comptés dès le lendemain de la date de la signature du contrat par toutes les parties. Le non-respect de ce délai est cause de rejet. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

82

Condition de participation :

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions techniques nécessaires et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.
7. Ne peut participer à cet Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics révisé et tout soumissionnaire en litige avec l'OTB pour des dossiers des marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres :

8. Le dossier de passation de marché pourra être consulté et acquis à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU), au compte n° 10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) et d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier de passation de marché, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI, sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com en mentionnant la référence de publication, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre :

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à **Cinq Millions de Francs Burundais (5 000 000 FBU) ou Mille cinq cent Dollars américains (1 500 USD)**. La garantie est libellée en Francs Burundais ou en toute autre monnaie convertible en francs burundais. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.
11. Les offres devront être remises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email : sdgotb@gmail.com au plus tard le 8.11.2026 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres :

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres :

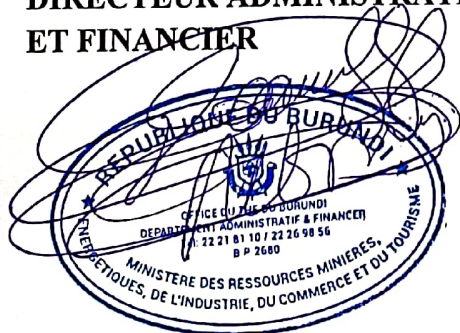
13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 8/14/2026 à 9 heures précises.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres :

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, conformément à l'article 176 du Code des Marchés Publics révisé, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI, sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 247940, Email sdgotb@gmail.com, le 8.../.../2026 à 9 h 30 min. Les soumissionnaires présents au moment de la séance d'ouverture des offres, signeront dans un registre des présences qui va être annexé au procès-verbal d'ouverture des offres.

Adresse :

16. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI, sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email : sdgotb@gmail.com.

OFFICE DU THE DU BURUNDI**Jeannette NTIRANYIBAGIRA****DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER****Ir Gilles MUKUNDWA****DIRECTEUR GENERAL**